

Chers membres,

Par la présente, vous êtes convoqué(e)s à une réunion ordinaire du Conseil d'établissement qui se tiendra le mardi 17 octobre à 18 h30 à l'école Louis-St-Laurent.

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la direction et présentation de tous les membres
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2023 par un membre présent à cette rencontre (Document 1)
4. Procédure pour l'élection à la présidence (Document 2)
- 4.1 Élection à la présidence et désignation d'une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de cette personne en cas d'absence ou empêchement (art. 60)
5. Nomination d'un ou d'une secrétaire
6. Questions du public
7. Dépôt des règles de régie interne (Document 3)
8. Conflit d'intérêts (art. 70) (Document 4)
9. Échéancier (doc 5)
10. Fonctions et pouvoirs du CET (doc 6)
11. Nomination des personnes représentantes de la communauté
12. Budget du CE (Document 7)
13. Formation obligatoire pour les membres
14. Mot et informations des représentants de la communauté
15. Mot et informations du représentant au comité de parents
16. Mot et informations des enseignants
17. Mot et informations du service de garde
18. Mot et informations de Compton pour son école
19. Mot et informations de la Cafétéria de Compton inc
20. Mot et information du Comité Cour d'école de Rêve
21. Mot et informations de la direction
22. Sorties dans le milieu (résolution)
23. Sorties scolaires (document 8)
24. Budget des activités privilèges et d'émulation

25. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves (info) (Document 9)
26. Liste des actes d'établissement (consultation) (Document 10)
27. Plan triennal de répartition des immeubles (info) (Document 11)
28. Listes des services éducatifs offerts dans les écoles du CSS (info) (Document 12)
29. Résolution Pédago au SDG (document 13)
30. Éducation à la sexualité et contenu en orientation (document 14)
31. Campagnes de financement
 - Compton pour son école
 - Levée de fond avec les élèves
32. Utilisation des locaux
33. Publicités aux parents
34. Calendrier des réunions
35. Correspondance
36. Questions du public
37. Autres sujets
 - 37.1 _____
 - 37.2 _____
38. Date de la prochaine réunion
39. Levée de la réunion

Kathy Lapointe

Kathy Lapointe

Directrice

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.